

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 89 (1953)

Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTRÉUX, 24 janvier 1953

LXXXIX^e année - N° 3

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Le modelage est instructif!

Que de fois nous devons nous rendre compte que les écoliers oublient bien vite même les choses apprises avec enthousiasme. Mais ce que vous leur enseignez par le modelage reste gravé dans leur mémoire pour la vie. Adoptez vous aussi cette méthode et faites modeler par vos élèves des plantes et des animaux aux leçons de sciences naturelles, les cols, les cours d'eau et les montagnes aux leçons de géographie, les places de village ou les chapelles de montagne dans les leçons d'histoire. Le fait de modeler et de créer avec de l'argile éveille leur enthousiasme.

Introduisez vous aussi le modelage dans votre enseignement. Demandez des échantillons gratuits de différentes qualités d'argile à modeler Bodmer. Instructions pour le modelage contre envoi de 90 ct. en timbres-poste. Brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, exposant les bases du modelage, Fr 1.40.

E. BODMER & Cie
Fabrique d'argile à modeler - Zurich
Uetlibergstrasse 140
Téléphone (051) 33 06 55

LOTERIE ROMANDE

une nouvelle
formule
LE BILLET ENTIER 6-
2- 2- 2-

40.000

40.000

40.000

le gros lot
120.000
TIRAGE 31 JANVIER

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Alfred POCHON, Directeur

Ilème semestre 1952-1953 : 9 février au 11 juillet 1953. Un nouveau cours pour direction de chœurs, par Hans Haug, commencera dès le 9 février.

Renseignements et inscriptions au secrétariat, rue du Midi 6, tél. (021) 22.26.08.

L'Ecole Réformée de la Ville de Fribourg

met au concours le poste **d'instituteur** (ou institutrice) primaire. Traitement selon le statut cantonal fribourgeois, plus renchérissement. Entrée en fonctions : printemps 1953. S'adresser au président de la Commission scolaire, M. le député H. Ruch, **Römerswil** près Fribourg.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Assemblée générale 1953. — Assemblée des délégués. — Modification de l'art. 6 ter des statuts S.P.V. — Assurances dans le cadre de la S.P.V. — Liste des présidents de sections S.P.V. — Bureau de l'Assemblée générale. — Après la consultation de la S.P.V. (Plan d'études). — Admissions et démissions du 2ème semestre 1952. — Soirée de la S.P.V. lausannoise. — Morges. — Cours de ski au Chasseron. — Week-end à ski. — Correspondances internationales. — Genève: U.I.G.D.: Convocation. — U.A.E.E.: Convocation. — Neuchâtel: Aux présidents de section. — Au comité central. — Décès: Mlle A. Honer. — Mise au concours. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: G. Chevallaz: Avez-vous lu Baruche? — P. C.: Le coin du français: A quelle heure qu'il vient? — R. Renaud: A propos des C.E.C. — L'expérience turque. — Poésie. — Fiche.

Partie corporative



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1953

Nous vous rappelons notre Assemblée générale qui aura lieu demain dimanche 25 janvier, à 14 h. 15, au Casino de Montbenon.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Les délégués S.P.V. sont convoqués en séance supplémentaire le dimanche 25 janvier à 9 h. au Restaurant Bock à Lausanne.

MODIFICATION DE L'ART. 6 ter DES STATUTS S.P.V.

L'Assemblée des délégués S.P.V. du 17 janvier 1953 propose une nouvelle rédaction de l'art. 6 ter de nos statuts.

Rédaction actuelle: Les institutrices et les instituteurs qui quittent l'enseignement pour exercer sur lui un contrôle ou qui passent à l'enseignement secondaire sans profiter de l'art. 5 sont nommés membres honoraires s'ils ont fait partie de la Société Pédagogique Vaudoise pendant au moins 15 ans.

Rédaction proposée: Les institutrices et les instituteurs qui quittent l'enseignement pour devenir inspecteurs ou directeurs d'école peuvent, sur leur demande, rester membres actifs de la S.P.V., dans la section de leur domicile.

Disposition transitoire : Les inspecteurs, inspectrices et directeurs d'école, touchés par l'ancien art. 6 ter et ayant fait partie de la S. P. V., peuvent demander leur réintégration, dans les trois mois suivant l'adoption du nouvel article.

Le Comité.

ASSURANCES DANS LE CADRE DE LA S. P. V.

Le rapport de la Commission pour l'étude des assurances maladie et accidents a longuement retenu l'attention de l'Assemblée des Délégués du 17 janvier 1953. Cette assemblée s'est prononcée pour la 3e solution préconisée par la Commission (voir « Educateur » du 17. 1. 53, page 27). Le principe d'un secours de base qui interviendrait automatiquement dès la diminution de traitement (6e et 9e mois) a été admis. Enfin, les délégués proposent une nouvelle répartition des frais effectifs d'administration (S. P. V. — Caisse de secours) au profit de la Caisse de secours.

Le Comité.

LISTE DES PRÉSIDENTS DE SECTIONS S.P.V.

Décembre 1952

Aigle	Aubert Paul, Rennaz
Aubonne	Margot Maurice, Bière
Avenches	Patthey Wilhelm, Faoug
Cossonay	Sauer Louis, Penthalaz
Echallens	Pittet Ernest, Villars-le-Terroir
Grandson	Pécoud René, Fontaines
Ste-Croix	Ogay Werner, Bullet
Lausanne	Pasche Robert, Lausanne
La Vallée	Capt Gilbert, Le Brassus
Lavaux	Rochat Hermann, Chexbres
Morges	Guidoux André, St-Prex
Moudon	Badoux René, Lovatens
Nyon	Barraud Louis, Founex
Orbe	Nicole Robert, Agiez
Oron	Marguerat Alfred, Palézieux-Village
Payerne	Schertenleib André, Corcelles
Pays-d'Enhaut	Barblan Jurg, Rougemont
Rolle	Ferrari Lucien, Rolle
Vevey-Montreux	Clavel Agénor, La Tour-de-Peilz
Yverdon	Auberson Henri, Démoret

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Bureau a tenu séance le 5 décembre et s'est constitué de la manière suivante :

Président : André Guidoux, St-Prex ;

Vice-président : Gabriel Ruchet, St-Légier ;

Secrétaire : Mme Hélène Gachet, Lausanne ;

Scrutateurs : Fernand Barbay, Eysins, et Pierre Germond, Renens.

APRÈS LA CONSULTATION DE LA S. P. V. (PLAN D'ÉTUDES)

Un bon mois nous sépare maintenant de la date à laquelle la commission, désignée par la S. P. V., a envoyé son rapport au Département de l'instruction publique. Comme aucune information n'a suivi l'élaboration et la rédaction de ce texte, il se peut que certains, parmi nous, se posent des questions au sujet de la manière dont le travail a été conduit. Les remarques suivantes sont destinées à répondre à des préoccupations de cette nature.

Notons d'emblée que le questionnaire de la commission, dont chacun connaît la teneur, partait dans de mauvaises conditions : les semaines qui précèdent immédiatement Noël ne conviennent guère au travail paisible, mené par des ouvriers frais et dispos. Au contraire, nous sommes fatigués et vivons en période de tension. Ces circonstances défavorables n'ont pas empêché 19 sections sur 20 de faire bonne mine à mauvais jeu et de répondre au questionnaire. C'est là un fort beau résultat, auquel il convient d'ajouter la réception de travaux individuels qui prendront toute leur valeur ultérieurement, au moment où il s'agira d'aborder les points de détail du futur plan ; car certains « spécialistes » ont déjà fourni dans le domaine qui leur est cher, des avant-projets bien au point.

Comment a travaillé la commission ? Après réception des travaux de districts, le président et le rapporteur ont collationné les réponses à chaque question. Il en est résulté un appréciable volume de feuilles... dont la lecture est passionnante ! Ce n'est ni le moment ni le lieu de dire encore leur contenu. Cependant, nous avons le devoir de mettre en relief ce qui suit :

1. La franchise et la liberté avec lesquelles se sont exprimés les auteurs des rapports de districts dénote une confiance qui fait bien augurer de l'avenir. Car il est bien évident que les débats proches vont se ressentir de cet heureux état d'esprit.

2. Dans plusieurs cas s'est affirmée la convergence des vues de nos sections. A propos des buts généraux de l'école, des indications méthodologiques, de la réduction de programme dans les dernières années, par exemple, de très fortes majorités s'expriment dans le même sens. La fameuse question du programme de base, comme celle de la mise à l'essai du plan, ont provoqué (on pouvait s'y attendre !) des réponses unanimes.

3. Ainsi, la S.P.V. se trouve maintenant, grâce à l'effort d'un grand nombre de nos membres, en possession d'une bonne documentation sur le projet de refonte du plan d'études : bonne, non pas parce qu'elle serait le reflet fidèle, dans chaque district, des derniers apports de la pédagogie et de la psychologie de l'enfant (nous touchons ici au domaine des **possibilités** seulement) ; mais bonne tout de même parce qu'elle exprime l'opinion de l'immense majorité du corps enseignant vaudois. C'est vraiment l'ensemble qui a pu (et su) s'exprimer. On

imagine la valeur de ce témoignage pour nos délégués chargés de faire valoir le point de vue du corps enseignant lors des discussions à venir.

Avec une telle documentation, la tâche du rapporteur se trouvait singulièrement facilitée. En effet, le rapport de la commission, qu'on peut donc considérer comme l'expression des vues de la S.P.V. tout entière, contient de nombreuses citations tirées des rapports de districts. A diverses reprises, plusieurs d'entre elles se suivent à propos du même objet traité, preuve de l'indéniable convergence de pensée qu'on pouvait y constater.

Le rapport est maintenant parvenu à notre autorité cantonale. Nous attendons que le dialogue se poursuive.

Le rapporteur de la Commission : Robert Genton.

ADMISSIONS ET DÉMISSIONS DU 2e SEMESTRE DE 1952

Admissions. Les collègues suivants ont demandé à faire partie de la S.P.V. Nous sommes heureux de les accueillir et leur souhaitons, avec une cordiale bienvenue, beaucoup de joies dans la carrière. Ce sont :

Liengme Francis, Le Sentier ; Dutruit Marthe, Le Brassus ; Fontoillet Denise, Derrière-la-Côte ; Auberson Doris, Le Séchey ; Helfer Elisabeth, Les Charbonnières ; Rémy Valentine, Le Pont ; Champrenaud Jacques, Le Soliat ; Seitz Madeleine, Cossonay ; Zillhart Marianne, La Tour-de-Peilz ; Kropf Elisabeth, La Tour-de-Peilz ; Bernard Betty, Agiez s/Orbe ; Barraud François, Borex ; Porchet Jacques, Apples ; Marchionini Mireille, Apples ; Oulevay Francine, Trey ; Blanc Jacques, Henniez ; Javet Jacqueline, Maracon ; Rochat Myriam, Ste-Croix ; Cuénoud Jeanne-Blanche, Ste-Croix ; Renaud-Wachsmuth Jacqueline, Gimel ; Hemmerling Michèle, Clarens ; Savary Marie-Claude, Aigle ; Pelleclet Claire, Buchillon ; Planche Jean, Yens ; Blanchoud Pierre Tolochenaz ; Liardet René, Morges ; Gay Suzanne, Chavannes p/Renens ; Joël Marguerite, Ste-Croix ; Gilliéron Janine, Ste-Croix.

Démissions. Nous présentons nos vœux sincères à ceux qui prennent leur retraite et les remercions de leur fidélité. C'est beaucoup de bonheur et pleine satisfaction que nous souhaitons aux collègues qui nous quittent pour fonder un foyer ou changer d'activité. Ce sont : Vuagniaux Charles, Moudon ; Chenuz Albert, Perroy ; Fatio Yvonne, Ollon ; Thévoz-Retornaz Yvonne, Missy ; Durussel-Clément Muriel, Gimel ; Vallon Ernest, Tolochenaz ; Lorétan-Pavlow Véra, Lausanne ; Bron-Jaunin Lucette, Chesalles s/Moudon ; Bolomey Adrien, Roche ; Curchod-Amiguet Lucette, Lausanne ; Bérard Maurice, Vevey ; Prodhom-Rosier Marie, St-Prex ; Ray-Gonthier Lucile, Pomy ; Girod William, Morges ; Magnenat Marcel, Bussigny s/Morges ; Bindschädler-Vallotton Nelly, Clarens ; Dupuis Edouard, Oulens s/Echallens.

Rectifications. Nous avons omis de mentionner, dans une de nos précédentes listes, Mme Marguerite Pithon-Lüthi, Lausanne, qui a quitté l'enseignement et la S.P.V. à fin 1951. Par contre, Mme Suzanne Pasche-Masmejan, à Corseaux, indiquée comme démissionnaire, reste en fonctions et est toujours membre de la S.P.V.

M. C.

SOIRÉE DE LA S. P. V. LAUSANNOISE

Est-il besoin de rappeler que c'est ce soir, samedi 24 janvier, à 21 heures, que la section du district de Lausanne, vous invite à sa soirée familière dansante, au Foyer du Théâtre ?

L'orchestre « The Donald's » entraînera le bal jusqu'à 4 heures du matin.

Le Comité.

S.P.V. MORGES

Notre section s'est réunie à Morges le vendredi 12 décembre pour son assemblée ordinaire d'automne sous la présidence de A. Guidoux, St-Prex.

Outre les objets habituels, l'ordre du jour comportait la lecture et la discussion d'un rapport sur le matériel d'enseignement.

Préparé par quelques collègues qui s'étaient réparti la tâche selon leur degré d'enseignement, ce rapport était complété par une exposition aussi riche qu'intéressante : matériel de maisons spécialisées, matériel fabriqué et expérimenté par d'ingénieux collègues, matériel que chacun peut facilement se procurer ou confectionner soi-même.

Nous avons pu ainsi, et pour beaucoup c'était une révélation, avoir sous les yeux un inventaire très complet de matériel scolaire dont, comme le souligne le rapport, la nécessité de l'emploi ne devrait plus se discuter ; encore faut-il choisir et savoir se limiter. Aussi, pour faciliter notre choix, nos collègues ont prévu quatre espèces de matériel :

- a) Matériel de fortune (que chacun peut fabriquer) ;
- b) Matériel minimum indispensable (qui devrait pouvoir être requisitionné) ;
- c) Matériel de développement (qui serait subsidié par le Département) ;
- d) Matériel de complément à la centrale scolaire (documentation).

En plus des subsides et des réquisitions, l'assemblée a proposé un autre moyen d'encourager l'achat de matériel : l'attribution annuelle à chaque classe d'une modeste somme ; très souple, ce moyen paraît excellent.

Très intéressés par l'effort de certaines maisons, nos collègues ont demandé à la commission de leur dresser une liste d'adresses, liste qui sera envoyée à chaque membre de la section.

COURS DE SKI AU CHASSERON

La société de gymnastique d'instituteurs d'Yverdon et environs organise un cours de ski le samedi 31 janvier et dimanche 1er février, au Chasseron.

Le départ d'Yverdon est fixé au train de 13 h. 08. Chacun prendra un billet individuel (billet du dimanche) et un pique-nique pour le dîner du dimanche. Le souper du samedi et le déjeuner sont prévus à l'hôtel. La société versera une indemnité.

En cas de temps incertain, le No 2 38 38 renseignera. Inscription auprès de Paul-M. Rochat, rue du Levant 22, ou au tél. 2 38 38.

Le Comité.

WEEK-END A SKI

L'A.V.M.G., section de Payerne, organise pour les collègues de la région un week-end à ski à la Berra, les 31 janvier et 1er février prochains. Départ de Payerne le samedi à midi (possibilité de rejoindre plus tard ou même le dimanche matin). Inscriptions pour le collectif et la couche auprès de Lambercy, Payerne.

CORRESPONDANCES INTERNATIONALES

De nombreux collègues français ont demandé à pouvoir correspondre avec des classes suisses.

Profitez de cette magnifique occasion de rendre plus vivant votre enseignement !

Sur demande, nous vous enverrons la liste.

GUILDE DE TRAVAIL

Le responsable de la correspondance :

F. Barbay, inst., Eysins s/Nyon.

U. I. G. DAMES



Notre première assemblée de l'an neuf aura lieu le **mercredi 28 janvier, à 16 h. 45**, à l'Ecole de Malagnou

Après une courte partie administrative, dès 17 h., sous le titre :

« Reflets des Etats-Unis »

notre collègue, Mlle Lucienne Wuischpard, nous parlera de son récent voyage outre-Atlantique.

Nous espérons vous retrouver très, très nombreuses !

R. F. Q.

U. A. E. E.

Chères collègues,

Nous avons encore toutes en mémoire notre soirée d'Escalade et le grand plaisir que nous avons eu à nous retrouver autour d'un menu apprécié. « Intérim » a déjà fait dans ce journal l'éloge des auteurs et des interprètes de la partie littéraire ; nous nous contenterons donc de leur redire ici notre reconnaissance pour nous avoir, de façon si agréable, spirituelle et brillante, diverties à cette occasion.

Comme une bonne chose en appelle une autre et qu'il est des traditions bien genevoises qu'il serait fort dommage de négliger, nous

venons aujourd'hui vous proposer comme thème de notre prochaine réunion amicale : LA FONDUE !

Vous toutes, donc, qui aimez la fondue — et vous toutes qui ne l'aimez pas, mais qui pourrez vous faire servir autre chose — réservez d'ores et déjà votre

Mercredi 11 février

Le prochain numéro de l'Éducateur vous donnera de plus amples renseignements au sujet de cette soirée.

Nous vous recommandons de venir nombreuses savourer la délicieuse fondue genevoise !

F. S.



AUX PRÉSIDENTS DE SECTION

- 1) Veuillez dorénavant envoyer les bulletins d'adhésion S. P. N. et V.P.O.D. au président cantonal, M. Willy Zwahlen, Jaquet-Droz 37, La Chaux-de-Fonds.
- 2) Ayez l'obligeance de trouver sans tarder un rapporteur sur la question mise à l'étude pour le Congrès romand de 1954 : « **Relations entre les autorités et le corps enseignant** ».

Le Comité Central.

AU COMITÉ CENTRAL

Samedi 17 janvier, séance très chargée...

Le **contrat d'assurance-accidents** devra être revu dans le sens d'une augmentation des primes et les prestations reposeront sur de nouvelles bases. Le secrétaire syndical sollicitera les offres de plusieurs compagnies de façon à obtenir le maximum d'avantages. L'assurance pourrait s'étendre à d'autres groupements et permettre une réduction de prime. On envisagerait aussi la couverture de risques spéciaux et l'adjonction d'autres assurances selon le désir des membres. Tout cela se fera, bien entendu, à la condition que tous les membres de la S. P. N. continuent à bénéficier du contrat collectif.

Le **Fonds scolaire de prévoyance** fait l'objet d'un compte rendu de la dernière séance du Cartel. Encore rien de nouveau pour l'instant. Se tenir prêt et veiller.

L'**Assemblée générale de la S.P.N. - V.P.O.D.** a été fixée au 21 février à Neuchâtel.

Le « **Fonds spécial** » qui doit relever d'une association juridiquement établie s'est constitué le 29 novembre dernier. Dénomination :

« Association des membres S. P. N. non rattachés à la V. P. O. D. Fonds spécial de l'Association ». Le projet de statuts adopté alors est soumis au C. C. Il donne lieu à quelques remarques et impose certaines précisions.

Le Département nous informe que, pour faire suite aux vœux exprimés par notre société, un **cours** de conversation allemande et un autre relatif aux leçons de choses auront lieu respectivement en mai (six leçons de 2 heures) et en automne.

Au Comité de l'**Exposition scolaire permanente** ont été désignés comme représentants de notre association : Mlle Marguerite Grüner, MM. Charles Landry et Marcel Renaud, tous trois collègues de Neuchâtel.

Un membre du C.C. souhaite qu'à l'avenir nous nous préoccupions davantage de problèmes **pédagogiques** et que les questions matérielles n'absorbent plus uniquement tout notre temps.

W. G.

DÉCÈS

Mlle **Amélie Honer**, une collègue très attachée à la S. P. N., vient de mourir aux Brenets, âgée de 69 ans. Cette institutrice avait pris sa retraite après quarante ans d'activité entièrement accomplie dans son charmant village. Personne cultivée, intelligente et très énergique, elle sut inculquer à ses élèves des connaissances solides en même temps qu'elle les habituait à l'ordre et à la discipline. Les parents remettaient leurs enfants en toute confiance à cette bonne éducatrice et la population brenassière lui est reconnaissante de son dévouement et de sa conscience. Nous-mêmes rendons ici hommage à sa fidélité et à son esprit de solidarité.

W. G.

MISE AU CONCOURS

La Chaux-de-Fonds : 4 postes d'instituteurs ; 7 postes d'institutrices ; 1 poste de maître de culture physique.

Le Locle : 2 postes d'instituteurs ; 2 postes d'institutrices.

Neuchâtel : 4 postes d'instituteurs et 2 postes d'institutrices.

Délai d'inscriptions : 28 janvier.

BIBLIOGRAPHIE

Chant de la Nuit, poèmes de Georges Haldas. Edit. Rencontre, Lausanne.

Ouvert à tous les mouvements qui soulèvent notre civilisation et aux puissances obscures qui les animent, attentif à en exprimer les manifestations dans nos vies intérieures, Georges Haldas obéit à une inspiration à la fois lyrique et critique. Poèmes amples, à respiration régulière, alternent chez lui avec de courtes pièces, concentrées, acérées comme des lames. Les « Chants de la Nuit », chants de nostalgie et de courage, sont comme un essai pour entamer, à partir de ce pays, une grande conversation lyrique avec d'autres hommes, d'autres poètes, sur les possibilités de l'Homme.

Partie pédagogique

AVEZ-VOUS LU BARUCH ?

Bientôt l'on pourra poser cette question à tous les maîtres d'école : « Avez-vous lu Comenius ? »

M. J.-B. Piobetta vient en effet de traduire « La Grande Didactique » et de la mettre — enfin ! — à la portée du public de langue française. Certes, Comenius était déjà un des grands hommes de la pédagogie et nos maîtres en parlaient avec infiniment de respect, au point que nous, les élèves instituteurs, nous en sourions volontiers un peu comme d'une marotte de professeur ! Certains d'entre nous — je crains qu'ils ne soient très rares — ont déniché dans une bibliothèque universitaire une édition allemande de « La Grande Didactique » et ont été saisis par l'actualité permanente de ce prophète de l'éducation démocratique, de l'école unique, de l'orientation professionnelle, de l'enseignement adapté aux enfants, et de bien d'autres idées dont un grand nombre ne sont encore qu'en voie de réalisation.

Il faut donc saluer avec joie la traduction de M. Piobetta. Sans doute, cet inspecteur général de l'Instruction publique en France a-t-il écourté quelque peu l'ouvrage de Comenius ; il en a résumé quelques chapitres, allégé beaucoup de passages de ce qui, à ses yeux, les alourdissait sans profit pour nous, éducateurs du XXe siècle. Ce faisant, M. Piobetta a pensé nous livrer l'essentiel de la pensée pédagogique de Comenius.

Il est toujours dangereux de vouloir moderniser une œuvre ancienne en l'allégeant de ce qui paraît aujourd'hui superflu à certains esprits ; les suppressions risquent en effet de masquer un aspect de l'œuvre et c'est exactement l'impression que j'ai ressentie en lisant cette traduction et en la confrontant avec les notes de ma lecture de l'édition allemande. L'introduction de M. Piobetta, très savante et très riche, et qui est une belle étude du grand pédagogue (je relève cependant une affirmation que je n'ai pas le temps de vérifier : Comenius paraît avoir cherché à pousser la Suisse et la Transylvanie (en 1652) à prendre les armes et « le roi de Suisse traverse la frontière polonaise et s'empare de Cracovie » (p. 17) ; j'aimerais que l'on me dise de quelle Suisse il s'agit, si voisine de la Pologne, car je ne sache pas que nous ayons eu un roi et que, après le traité de Westphalie, les Suisses aient participé officiellement à de telles entreprises) ; l'introduction de M. Piobetta, donc, n'a fait que renforcer mon impression, à savoir qu'il manque au portrait et à l'œuvre présentée de Comenius un trait essentiel : la piété. Cette piété apparaît à toutes les pages de l'authentique « Grande Didactique » ; c'est elle qui a nourri l'humanité si profonde et si rayonnante de Comenius, et cette piété se renforce d'une connaissance précise de la Bible. Comenius est avant tout un homme de foi et l'ouvrage de M. Piobetta nous le présente plutôt comme un humaniste, un homme du XVIII^e siècle, que comme un croyant. Or, certains titres de chapitres sont révélateurs à cet égard, et ce sont ces chapitres

que résume M. Piobetta ; ainsi le chap. II : « Le dernier but de l'homme est plus haut que cette vie » et le chap. III : « Cette vie n'est qu'une préparation pour la vie éternelle » ; je ne retrouve pas les si nombreux passages qui rappellent l'origine divine de l'homme et la nécessité de sa soumission à Dieu. Or, cet aspect de la personnalité de Comenius est inséparable de son appartenance aux Frères Moraves que signale M. Piobetta sans l'expliquer.

Je comprends mal ce qui a guidé M. Piobetta : n'a-t-il pu comprendre la valeur de la religion dans une âme profondément religieuse (et d'autant plus vive que les temps étaient durs à cette époque pour les réformés de Bohême) ? ou bien a-t-il supprimé ce qui eût pu rebuter certains lecteurs français du XXe siècle ? Je ne me l'explique pas.

Il n'en reste pas moins que telle qu'elle, « La Grande Didactique » prendra la place que lui réservait Compayré entre les « Pensées » de Locke et l'« Emile » de Rousseau — selon le rappel qu'en fait M. Piobetta — et deviendra un classique de la pédagogie à la disposition de tous les éducateurs. Il convient donc de féliciter vivement M. Piobetta.

La Grande Didactique, par Jean-Amos Comenius. Traité de l'Art universel d'enseigner tout à tous. Introduction et traduction par J.-B. Piobetta. Presses universitaires de France, 1952.

G. Chevallaz.

Le coin du français

IX

A QUELLE HEURE QU'IL VIENT ?

Au cours d'un long voyage que je viens de faire à travers la France, j'ai été frappé de constater qu'une faute de syntaxe déjà fréquente avant la dernière guerre, s'est considérablement étendue et généralisée ces dernières années.

Elle consiste à laisser tomber le groupe verbe-sujet **est-ce** dans les interrogations comprenant l'adjectif **quelquelle**, et après les adverbes **où** ? **comment** ? etc., et au lieu de dire : **Comment est-ce qu'il a fait** ?, à dire : **Comment qu'il a fait** ? Elle consiste aussi à introduire abusivement cette conjonction élidée **qu'** entre l'adverbe interrogatif et le sujet **il**, et à dire : **Voyons comment qu'il s'y prendra**, au lieu de **Voyons comment il s'y prendra**.

De moins en moins, on use de la forme interrogative directe : **Comment va-t-il** ? et l'on dit **Comment qu'il va** ?

Ces expressions fautives s'entendent non seulement dans la bouche des gens sans culture. Dans le hall du bureau des PTT de Nantes, un ecclésiastique fort distingué me demande poliment : « **A quelle heure qu'ils ferment** ? »

Une dame élégante surveille du coin de l'œil un enfant qui joue. Soudain elle s'écrie :

— **Où donc qu'il va** ?

Je pensais que notre pays était encore à l'abri du danger. Quelle naïveté ! Le premier jour après mon retour, j'entends la postière du village me dire :

— **Où qu'il va, ce paquet ?**

Serait-ce vraiment trop difficile, ou trop pédant, de dire :

— **Où est-ce qu'il va, ce paquet ?** ou bien :

— **Où va-t-il, ce paquet ?** ou encore plus simple, mais non moins explicitement :

— **Où va ce paquet ?**

Je lis dans l'excellente revue scientifique franco-belge « ATOMES » d'août 1952, à la page 269, sous le titre **Du plateau volant à la métallurgie dans l'espace**, cette phrase : « Le plateau tourne jusqu'à ce que l'une de ses trois alvéoles (celles-là même qui recevaient les pieds du chandelier) vienne à se trouver en face de la démonstratrice. » Que tout cela serait plus digérable, si l'auteur de cet article, d'ailleurs fort intéressant, avait écrit ; « ... jusqu'à ce que l'**un** de ses trois alvéoles (**ceux-là même qui...**) Car **alvéole** est du genre masculin. On dit **un alvéole**. L'abeille construit des **alvéoles réguliers, hexagonaux** « avec autant de géométrie que Newton », comme disait Bernardin de Saint-Pierre. « Les dents sont retenues presque immobiles dans des **alvéoles osseux** », écrivait Etienne de Lacépède dans un ouvrage consacré aux poissons.

Le boucher de mon quartier prétend que sa viande est tendre, parce qu'elle est bien **rassie**. Et comme lui parlent la plupart des gens de chez nous. Monstre ! Barbarisme généralisé !

Le verbe **rasseoir** possède plusieurs sens : 1) asseoir de nouveau ; b) faire reposer ; c) remettre dans son assiette ; d) remettre en état ; e) laisser reposer.

Au participe passé, **rasseoir** fait **rassis-rassise**, comme **asseoir** fait **assis-assise**. On dira donc « de la viande **rassise** », et non pas **rassie**.

C'est bien ainsi que s'exprimait l'accorte bouchère du village de Souvigné, dont le clocher couvert d'ardoises bleues rappelle un peu celui de Pully :

— Madame, je vous servirai plutôt de cette pièce-là, elle est mieux rassise.

Ma femme et moi nous sommes regardés : nous avions oublié la véritable forme de ce participe féminin, et notre oreille ne réagissait plus !

P. C.

A PROPOS DES C.E.C

Un clou à enfoncer

Chaque hiver, on reprend ces lettres, on recommence ces en-tête, on recontrôle les formules de salutations. Allons bon ! Ça doit y être maintenant. Mes gars sont au point. Peut-être les tiens ! Pas les miens. Ni ceux-là :

Voici quelques extraits de travaux présentés par des recrues romandes, vaudoises en majorité, aux E.P.R. de l'été 1952. Il s'agissait de jeunes maçons, charpentiers, menuisiers, garçons ayant donc bénéficié des cours professionnels.

Le texte proposé était le suivant :

— Vous lisez dans votre journal l'annonce suivante : « A vendre Vespa 1950. S'adresser chez Monsieur O. Martin, Corsier/Vevey ». Cette offre vous intéresse. Ecrivez —

A. Ayant vu votre annonce dans la Feuille que vous aviez une motocyclette à vendre marque Vespa 1950. Ainsi je me permets de vous écrire ces quelques lignes pour vous demander des renseignements. — B. En référence à votre offre du samedi 17 août de la Feuille. Je m'intéresse très particulièrement à votre offre pour le modèle 1950. — C. Je voudrais être renseigné pour savoir à quelle moment on pourrait la voirre. — D. Je me permets de vous écrire pour vous faire savoir que ayant vu votre annonce parue dans le journal du 18 crt dans laquelle vous publiez la vente d'une Vespa. — E. Veuillez me faire parvenir le contrat de vente que je puisse en étudier les diverses motifs. — F. Au sujet de votre moto dont vous avez mis une annonce...

Cela suffit, passons aux salutations. On trouve :

Mes meilleures salutations distinguées. Dans l'attente de vos nouvelles, recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations. En attendant votre réponse, agréé Monsieur Oscar Martin, mes salutations distinguées. Veuillez m'agréer mes bonnes salutations.

Notez que je respecte et l'orthographe et la ponctuation.

Je m'en voudrais pourtant de ne pas signaler que ces fautes ne concernaient que le tiers des travaux, que les groupes examinés étaient peut-être faibles. Mais enfin, les jeunes gens qui suivent les cours sont assez rarement de brillants éléments. Et ce qui précède montre qu'une part importante de nos 45 heures doit être réservée à la correspondance, le cinquième en tout cas. Entre 16 et 19 ans, on perd l'habitude de la plume ; on écrit plus lentement qu'à l'école.

Voici un texte qui peut donner lieu à quelques exercices.

CHAUVE-SOURIS

Les chauves-souris font montre d'un sens de l'orientation impeccable. Transportées à plusieurs centaines de kilomètres de leur grotte d'élection, elles y reviennent infailliblement. Norbert Casteret a fait à ce sujet de convaincantes expériences.

En voici un exemple. Le 5 février 1938, il captura une chauve-souris dans la grotte de Tibaron, Hautes-Pyrénées. Il plaça à l'humérus de l'aile droite une bague d'aluminium, porteuse du numéro H : 149. Un mois plus tard, à 33 km. de là, à Escanecrabe, un plâtrier effectuait une réparation à la mairie du village. Il trouva dans une crevasse une chauve-souris baguée. C'était la H : 149. Il signala sa découverte au Muséum d'histoire naturelle à Paris qui le mit en relation avec Casteret.

Six ans après, le 24 janvier 1944, Casteret recaptura cette même chauve-souris, H : 149, dans la grotte de Tibaron où elle hivernait.

Or le 5 avril de la même année, le même plâtrier réparait le mur de l'église, parcouru de grandes lézardes. Dans une crevasse, il découvrit une chauve-souris morte. Il la prend. Elle porte une bague, H : 149.

Ainsi donc depuis 6 ans au moins la bestiole faisait la navette, hivernant dans la grotte et passant la belle saison à la mairie ou à l'église d'Escanecrabe.

D'après N. Casteret, « Histoires au-dessous de tout ».

1. Lire. 2. Faire raconter : exercice de précision. 3. Chercher les sujets de lettres que l'on pourrait en tirer. 4. Rédiger ces lettres en désignant les personnages : tu es Casteret, tu es le plâtrier, tu es secrétaire au Muséum d'histoire naturelle !!

Les sujets :

1. Le plâtrier écrit à « Paris ». 2. « Paris » répond au plâtrier. 3. Le plâtrier écrit à Casteret. 4. Casteret remercie le plâtrier, le renseigne. 5. Seconde lettre du plâtrier à Casteret, 6 ans plus tard. 6. Seconde réponse de Casteret, etc.

Un autre thème :

Le ski-club de X organise un concours régional : relais, sauts.

Sujets : 1. Circulaire aux clubs du giron. 2. Inscription. 3. Retrait d'inscription. 4. Demande d'autorisation à la Municipalité pour organiser une tombola. 5. Faire paraître une annonce pour obtenir un orchestre. 6. Requête auprès d'une Fabrique de skis pour un prix, des fanions. 7. Demande aux Samaritaines pour assurer le service sanitaire. 8. Commande d'affiches à l'imprimeur. 9. Au même, rectification de date. 10. Compte-rendu de la journée pour le journal local. 11. Envoi des résultats à la Feuille. 12. Réclamation d'une équipe mal classée. 13. Remerciements à divers donateurs. 14. Objets oubliés, gants ou bâtons. 15. ... cherchez d'autres cas, il doit y en avoir encore !

R. Renaud.

L'EXPÉRIENCE TURQUE

Des mesures gouvernementales qui ne seraient guère applicables dans notre bonne ville sont celles préconisées par un homme fort apprécié des habitués des réunions antialcooliques pour sa cordiale jovialité et son entrain dans la lutte, le Dr Gökaij, psychiatre, devenu gouverneur-maire d'Istamboul. Les devoirs des autorités, tels qu'il les propose, les ayant réalisés lui-même, peuvent se résumer en ces termes :

- Pour former une jeunesse ennemie de toute toxicomanie, il faut éduquer l'enfance dès l'école primaire, puis poursuivre cette éducation jusqu'à l'âge adulte.
- Ne pas permettre le mariage aux alcooliques.
- Empêcher les nouveaux mariés de prendre des boissons alcooliques pendant leur lune de miel, tels sont les moyens qui permettent d'avoir une génération solide.
- Protéger la société des effets destructeurs de l'ivrognerie est le premier devoir de tout administrateur.

Dans une interview, le Dr Gökaij faisait savoir à la presse que, sous son administration, tout homme saisi en public en état d'ivresse serait examiné par le médecin de la police et, en cas d'ivresse pathologique, mis en observation pour subir différents examens, entre autres la ponction lombaire. Cette déclaration produisit la réaction espérée. Les ivrognes eurent peur et se retinrent.

POÉSIE

LE CANARD

*Marchant à pas heurtés
un gros canard doré
s'en va le long du pré...
écoutez-le chanter :
« coin ! coin ! coin ! un dièz' par ci
coin ! coin ! coin ! bémol par là ! »
La queue bat la mesure
marquant ainsi l'allure ;
On dirait la baguette
d'un directeur d'orchestre
« coin ! coin ! coin ! forte par ci
coin ! coin ! coin ! piano par là »
et pas à pas, mollo, piano
il va dans l'eau, dans les roseaux,
Amoroso*

*Le canard est un vaisseau
qui ne sait que faire sur terre,
mais il pose sur les flots
un triangle clair de lumière.
Le canard est un bateau,
un petit bateau à rames ;
il n'est heureux que dans l'eau...
avec sa cane !*

R. Ecoffey.

LE POISSON ROUGE

*Rouge ainsi que du corail,
bouche ouverte et les yeux ronds,
un poisson dans un bocal
tourne, tourne, tourne en rond.
Il a pris des habitudes :
il admire chaque bulle,
chaque bulle qui s'efface
monte et crève à la surface.
Puis il tourne, tourne en rond,
bouche ouverte et les yeux ronds.
tourne, tourne sans raison
comme tous les vieux garçons.
Ya des chemins inconnus,
sans ornière et sans talus
dans la nature.
Ne restez pas en bocaux,
prenez des chemins nouveaux
à l'aventure.*

R. Ecoffey.

Remplace les points par les mots :

le pain - le pin - il peint

J'aime le **pain** frais et croquant.

Tu lances du aux mouettes.

Jean **peint** un tableau chaque dimanche.

Le peintre le plafond de la cuisine.

L'orage a brisé les branches du **pin**.

Tu te reposes sous un

Remplace les points par un de ces mots : **le pin - il peint - le pain**.

Du rassis - le quotidien.

Papa un tableau.

L'ouvrier le plafond de la classe.

On récolte la résine des

J'ai traversé une forêt de

Paul ce pour un morceau de

Remplace les points par :

le pain - il peint - le pin, selon le cas.

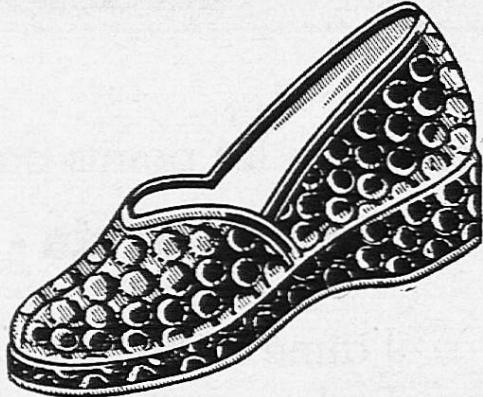
Dans cette maison en construction, des peintres travaillent. L'un les murs de la cuisine, l'autre le plafond de la salle à manger. A 9 heures, ils sortent et viennent s'asseoir sous les Ils prennent dans leur sac du fromage et un morceau de

POUR TOUTES VOS CHAUSSURES

CHAUSSURES
A L'ETOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.

Tél. 5 10 84

Le plus grand choix de la région



COLLÈGE SCIENTIFIQUE CANTONAL EXAMENS D'ADMISSION

Le Collège scientifique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur l'étude des langues vivantes, des mathématiques et des sciences. Son programme est réparti sur cinq classes d'une année chacune (classes V à I). Il décerne le **certificat d'études secondaires**, qui permet de poursuivre les études supérieures (Gymnase, Ecole Polytechnique, Université, Polytechnicum). Une **section technique et moderne** groupe les élèves des trois classes supérieures qui se destinent spécialement aux écoles d'arts et métiers, aux technicums, aux carrières commerciales et administratives.

Début de l'année scolaire 1953-1954 : lundi 13 avril 1953, à 14 h.

Examens d'admission en Ve classe et dans les quatre classes supérieures : **les 23 et 24 mars 1953, à 7 h. 30.**

Age minimum pour l'admission en Ve : 11 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions du 1^{er} février au 15 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, livret scolaire, certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, 24 rue Mercerie, Lausanne, tél. 22.43.23.

N. B. L'Etat accorde des dispenses d'écolage et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste. La commune de Lausanne peut accorder, de son côté, des subsides et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste, dont les parents sont domiciliés à Lausanne.

Visitez la vaste Exposition des

AMEUBLEMENTS STE LUCE S.A.

Grande variété de modèles

Des prix et des conditions qui vous agréeront

LAUSANNE

Petit-Chêne 27

Galeries Ste Luce

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

ECOLE SUISSE DE CÉRAMIQUE

ECOLE CANTONALE

Tél. (021) 24 92 14

RENENS-LAUSANNE

Certificat fédéral de capacité

Nouvelle direction : Dr Burkhardt

Orientation artistique : J. J. Mennet

Formation artisanale complète,

artistique et technique.

Préparation industrielle pour cadres

Stage d'orientation fin février

Réception sur rendez-vous

L'enfant retient mieux par L'IMAGE
TOUT POUR LA PROJECTION FIXE ET ANIMÉE

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4
PHOTO - PROJECTION - CINÉ
LAUSANNE

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

~ Politique
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

Gù passer de belles vacances?

M.
O.
B.

EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES

Tous les dimanches : par tous les trains
avant 8 h. du matin,: Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20,
Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80

Tous les jeudis : par le train de 8 h. 44 de
Montreux, Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-
Gstaad/Saanenmöser 7. 90.

RENSEIGNEMENTS : GUICHET M. O. B., MONTREUX, TÉLÉPHONE 6. 28. 54

Aux Pléiades

1400 m.

*vous trouverez
pour vos sorties d'hiver*

*belles pistes, champs d'exercices, trains-navette
d'un accès facile et rapide*

*Tous renseignements vous seront donnés avec plaisir
par la direction des Chemins de fer électriques veveysans Tél. (021) 5 29 22*

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et vous toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.